

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

(Soixante-quinzième session, Genève, 19-23 janvier 2004,
point 9 de l'ordre du jour)

Proposition de la Belgique relative au planning du WP 15

Nous trouvons que l'INF 6 (Pays-Bas) va dans la bonne direction puisqu'il prévoit la suppression de la session de mai 2004.

Nous sommes d'avis qu'une décision concernant le planning futur du WP 15 (cycles 2004-2005, 2006-2007, ... etc.) devrait être prise pour les raisons suivantes :

- 1° l'ADR ayant été restructuré nous devrions être en mesure de travailler plus efficacement.
- 2° une plus grande discipline en renvoyant systématiquement les documents vers la réunion commune lorsqu'il s'agit de matières communes permettra de gagner du temps ;
- 3° il est à noter que le groupe RID se réunit une fois par an .

Notre conclusion est que la durée de 4 semaines par cycle de 2 ans devrait être réduite soit

- 1° alternative : passage de 4 à 3 sessions par cycle de 2 ans ;
 - 2° alternative : réduction de la durée de certaines sessions (3 jours au lieu de 5).
-